

Le spécisme
est à l'espèce
ce que le
racisme et le
sexisme sont
respectivement
à la race et au
sexe : la
volonté de ne
pas prendre en
compte, ou de
moins prendre
en compte, les
intérêts de
certains au
bénéfice
d'autres, en
prétextant des
différences,
réelles ou
imaginaires,
mais toujours
dépourvues de
lien logique
avec ce qu'elles
sont censées
justifier.

Cahiers antispécistes lyonnais

revue de lutte pour la
libération animale

Numéro 0
septembre 1991
4 F

Ce numéro zéro des *Cahiers antispécistes lyonnais* existe pour donner, à vous et à nous, une image concrète sur une pagination réduite du premier périodique français pour l'abolition du mépris qui frappe les intérêts des animaux non humains. Nous avons voulu vous y apporter, comme nous tenterons de le faire dans les numéros suivants, tant des éléments de réflexion de fond que des informations pratiques et d'actualité.

Antispéciste : qui s'oppose au spécisme. Mais encore ? Si dans le titre même nous avons choisi d'employer un mot absent des dictionnaires français, ce n'est pas pour épater, mais parce que notre propos est nouveau dans ce pays ; bien que le refus de considérer sérieusement les intérêts des individus non humains soit peut-être de l'ordre, non du jamais pensé, mais du systématiquement non pensé.

Du spécisme, nous formulons en couverture une définition, discutable, comme l'est n'importe quelle définition du racisme ou du sexisme. Les pages suivantes en disent un peu plus. Mais le spécisme est trop près du cœur de notre société pour que quelques individus aient l'espoir d'en faire le tour. *Les Cahiers* se voudront donc pluridisciplinaires, et tenteront entre autre de traduire la richesse de la littérature, anglo-saxonne en particulier, qui traite du sujet.

Le but du mouvement de libération animale est de faire cesser ce qui constitue une des plus grandes sources de souffrance qui ait jamais existé. Pour ne parler que de la viande, en France, sont abattus, chaque année, près d'un milliard d'individus non humains pour la boucherie. Parce que leurs intérêts sont subordonnés à ceux des humains, ils n'échappent, de la naissance à l'abattage, à l'imposition d'une souffrance continue et intense, que quand les humains n'y auraient rien à gagner. Leur mort elle-même est aux yeux des humains une question de goût.

Les statistiques ne donnent pas, par contre, pour les poissons, le nombre d'individus éclatés dans les filets, étouffés ou dépecés vivants sur les ponts des navires, l'unité étant pour eux la tonne et non l'être. Ils sont, au moins, plusieurs milliards à mourir ainsi chaque année pour le plaisir des seuls Français.

La rationalité fonde le projet antispéciste, qui s'oppose à des traditions et des modes de pensée millénaires. Ce projet ne peut être tourné vers le passé, au cours duquel le spécisme a toujours été la pensée dominante. Et la réussite, même partielle, de la pensée antiraciste, et des autres mouvements de libération de ces deux derniers siècles, fondés eux aussi sur la raison, nous donne à penser que l'antispécisme est un projet qui réussira.

L'égalité animale

Il est difficile d'argumenter une lapalissade, tout ce que l'on peut en dire étant par avance superflu. Si une phrase tautologique ne convainc pas d'elle-même de sa vérité toute personne sensée, alors quel argument, quel autre développement le pourra ? Et c'est non en raison de sa complexité, mais au contraire parce que nous la ressentons comme étant d'ordre tautologique, que nous avons de la difficulté à argumenter la position de l'égalité animale.



La thèse antispéciste est celle-ci : les intérêts égaux sont égaux. L'égalité qu'elle défend, c'est l'affirmation selon laquelle lorsque deux êtres sont porteurs d'intérêts de même grandeur, de même importance, alors lesdits intérêts sont aussi importants l'un que l'autre, aussi grands, indépendamment de toute autre caractéristique possédée par ces êtres, de leur couleur de peau comme de leur intelligence.

On pourra discuter du sens du mot *intérêt* ; celui que je lui donne est l'intérêt qu'a tout être sensible à ne pas souffrir, à éprouver le plaisir, le bonheur, et pour cela à continuer à exister. On contestera peut-être aussi l'identité que je suggère entre la *grandeur* et l'*importance* d'un intérêt. L'importance d'un intérêt, c'est la force avec laquelle cet intérêt importe. Elle dépend de l'intensité et de la durée de la souffrance qu'il s'agit d'éviter, ou du plaisir qu'il s'agit de provoquer ; elle ne dépend pas directement de l'intelligence de l'être dont c'est l'intérêt, pas plus que du nombre

de ses chromosomes. Et un intérêt qui importe, c'est, sauf paralysie, un intérêt qui pousse à agir. La grandeur d'un intérêt correspond ainsi à l'importance qui lui est donnée lorsqu'une décision est à prendre.

Si dans nos actes nous prenons en compte les intérêts de quiconque autre que nous-mêmes, ce ne peut être en fonction de nos propres intérêts – sinon, ce sont encore nos intérêts que nous prenons en compte. Si nous proclamons juste de prendre en compte un intérêt autre que le nôtre, ce ne peut être qu'en fonction du fait qu'il s'agit d'un intérêt, et non en fonction du rapport qu'a à nous l'être dont c'est l'intérêt, ni en fonction du rapport que cet être a à notre interlocuteur. C'est cela qui rend injuste le racisme et le sexisme. Un acte ne peut être juste ou injuste selon que l'auteur de l'acte et celui qui le subit appartiennent ou non au même groupe. Ce n'est pas le fait d'être blanc, ni celui de parler à un Blanc, qui peut tout-à-coup rendre vraie la proposition : « Il est juste de réduire les

« (...) Oui, le droit de tuer un cerf ou une vache, c'est la seule chose sur laquelle l'humanité toute entière soit fraternellement d'accord, même pendant les guerres les plus sanglantes.

Ce droit nous semble aller de soi parce que c'est nous qui nous trouvons au sommet de la hiérarchie. (...)»

Milan Kundera

L'insoutenable légèreté de l'être
Ed. Gallimard, 1984

ABONNEZ-VOUS AUX CAHIERS ANTISPÉCISTES LYONNAIS !

Ainsi, vous manifesterez votre soutien au premier journal français de libération animale. Vous pouvez commander le prochain numéro, ou vous abonner pour un an. Si vos moyens sont faibles, choisissez le tarif réduit : ce sera encore pour nous un soutien et un encouragement.

AIDEZ-NOUS À DIFFUSER !

Nous cherchons dans toutes les villes des correspondants pour effectuer et gérer le dépôt des Cahiers dans les librairies et autres points de vente.

Noirs en l'esclavage». Et de même est injuste le spécisme. Ce n'est pas le fait d'être humain, ni celui de n'avoir comme interlocuteurs au sens propre que des humains, qui peut rendre juste l'esclavage des non-humains.



Parmi les animaux : les humains. Deux conséquences, donc, à l'égalité animale :

1. Les intérêts de tous les animaux non humains doivent être pris en compte avec le même poids que s'il s'agissait d'intérêts humains. Nous ne demandons pas la prise en compte des intérêts non humains dans les interstices des intérêts humains. Nous demandons l'égalité.

2. L'égalité animale implique l'égalité humaine, et les intérêts de tous les humains doivent être pris en compte de façon égale, que ces humains soient blancs ou noirs, hommes ou femmes, nés dans les pays développés ou dans ceux du Tiers Monde ; et ceci est loin d'être le cas encore aujourd'hui. Mais les antispécistes n'ont pas à chercher à se justifier en mettant à chaque instant en avant le fait qu'ils se préoccupent «aussi» des humains. A celui qui lutte pour l'égalité pour les Noirs américains, on ne demande pas «Que faites-vous pour les Kurdes ?», ni «Que faites-vous pour les poules ?».



La lutte antiraciste a beaucoup passé de temps et d'énergie à vouloir démontrer l'égalité effective d'intelligence, ou de capacité au travail, ou de capacité culturelle, des différentes sortes d'êtres humains ; au point de laisser croire que l'égalité qu'elle revendique est celle-là.

On trouvera peu, dans ces pages, d'éloges de l'intelligence des «bêtes». Nous ne dirons pas, comme tant d'autres, qu'«en fin de compte», elles sont plus, ou aussi, intelligentes que nous. Notre propos n'est pas celui-là.

On ne peut prétendre que les Noirs doivent être respectés autant que les Blancs

parce qu'ils sont aussi intelligents qu'eux, sans suggérer que les humains moins intelligents que les autres méritent le mépris. On ne peut prétendre fonder l'égalité des races ou des sexes humains sur la possession égale par ces groupes de quelque capacité que ce soit, sans justifier la discrimination contre ceux des humains qui, de fait, possèdent ces capacités à un degré moindre. L'antispécisme s'oppose au mépris, et lutte pour une justice qui ne soit celle ni plus fort, ni du plus intelligent.



Et les plantes ? L'égalité de A et de B n'est pas contredite par l'affirmation que C, aussi, est égal à A et à B. Pas plus que l'égalité animale ne contredit l'égalité des humains, l'égalité des êtres vivants ne contredirait, si elle était vraie, l'égalité animale. Pourtant, «les plantes» sont souvent avancées comme objection à nos thèses.

Il s'agit en fait d'un argument *ad hominem* ; l'égalité des vivants est censée effrayer, par la difficulté qu'il y aurait à agir en conséquence. La valeur argumentative de l'objection est nulle, bien que sa valeur psychologique puisse être forte.

Cela dit, je ne crois pas à l'égalité des êtres vivants ; ou, plus exactement, je crois à l'égalité d'importance des intérêts de même grandeur de tous les êtres qui ont des intérêts, mais je ne crois pas que les plantes, ou les bactéries par exemple, aient des intérêts ; je ne les crois capables ni de plaisir ni de souffrance, je crois nulle la grandeur de leurs intérêts. Je ne les méprise pas ; je pense seulement qu'elles ne sont pas concernées par nos actes.

Je ne veux pas ici argumenter cela ; la question de la sensibilité des plantes est importante, mais technique, comme l'est par exemple celle des critères de non-sensibilité d'un humain en coma irréversible. On peut remplacer dans mon propos «animaux», par «êtres ayant des intérêts» ; le sens, pour moi, en sera inchangé.

David Olivier ■

Hassen Sadelli incarcéré à Lyon

Le 21 juin dernier, Hassen Sadelli était arrêté à Lyon et accusé d'avoir mis le feu à onze boucheries.

Nous avons pris connaissance de cette affaire par les journaux, et d'abord par le gros titre barrant la une de Lyon-Matin : «Il n'aimait pas la viande», surmonté de : «Lyon : le végétalien avait incendié onze boucheries».

Les articles journalistiques étant ineptes, nous avons rédigé un communiqué de presse et nous l'avons porté à diverses rédactions de journaux – un peu naïvement, puisqu'il n'a eu l'honneur de passer dans aucun. Sauf bien sûr, dans les présents *Cahiers antispécistes*, qui vous le donnent donc en exclusivité ci-dessous. Pourtant, l'affaire a été mentionnée, avec le ton d'ironie de circonstance, dans plusieurs journaux locaux et nationaux, à la radio, et à la télévision («Ciel mon mardi»). La presse algérienne aussi en a parlé (dans les mêmes termes).



Nous avons cherché à entrer en contact avec Hassen, et nous avons découvert en passant que, quand on n'est pas journaliste, il est fort difficile d'obtenir des administra-

tions une information même élémentaire et non secrète en principe comme le nom de l'avocat ou du juge d'instruction d'un inculpé. Néanmoins, nous avons fini par pouvoir écrire à Hassen et en savoir plus, et ainsi avoir la confirmation qu'il est végétalien, et qu'il l'est parce qu'il refuse de participer au grand massacre.

L'affaire est en cours d'instruction. Hassen nie les incendies qui lui sont reprochés, mais c'est bien, quoi qu'il en soit, son refus de commanditer la mise à mort qui aujourd'hui lui vaut d'être en prison.



On peut lui écrire, pour soutenir son moral : Hassen Sadelli, Prison St-Paul, 33 cours Suchet, 69272 Lyon-Perrache (son courrier est ouvert, dans les deux sens). ■



Communiqué :

Suite à l'arrestation à Lyon de M. Hassen Sadelli, accusé de l'incendie volontaire de plusieurs boucheries, le Collectif Lyonnais pour la Libération Animale :

– approuve les intentions anti-viandistes exprimées par M. Sadelli ;
– ne préconise pas les types d'action risquant de tuer ou de blesser des animaux, humains ou non ;

– rappelle, en ces jours où tant de personnes font profession la main sur le cœur d'«amour des animaux», l'énormité de la somme de souffrance infligée à huit cent millions d'animaux dits «de boucherie», élevés et tués chaque année en France à seule fin de satisfaire au désir, si futile en comparaison, des humains de manger de la viande.

Le spécisme, c'est-à-dire le mépris pour les intérêts des animaux de toute espèce autre que l'espèce humaine, est le fait non pas des seuls bouchers – aussi sanglante que soit leur participation – mais de la grande majorité des gens, et c'est sur ce terrain d'idées que lutte le Collectif Lyonnais pour la Libération Animale.

La libération animale n'est pas la bienvenue à la Bibliothèque Municipale de Lyon

Le 1er août dernier, M. Martin, conservateur de la BM de Lyon, m'a aimablement reçu pendant une heure, mais pour m'expliquer, sur tous les tons, que le livre de Peter Singer, *Le mouvement de libération animale*, ne serait pas, en raison de son contenu trop sulfureux, mis à la disposition du public sur les rayons de sa bibliothèque ; qu'au plus il serait accessible sur demande écrite et ainsi réservé aux personnes déjà averties.

Le cas, dit-il, était déjà arrivé ; et de citer *Mein Kampf* et *Suicide mode d'emploi*. Le problème de ce livre-ci était que «tout de même quelque chose me gêne là-dedans». Il reconnut que sa réaction était la même que celle des bibliothèques qui, il y a vingt ans, refusaient les livres féministes.



Le livre de Singer n'est pas le premier sur ce thème à être censuré par la BM de Lyon. Déjà notre *Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux* était tombé dans une trappe. Normalement, semble-t-il, toute production régionale intéresse la BM, et c'est pourquoi ils nous l'avaient acheté ; mais il semble que sa lecture ait tellement scandalisé le personnel que lorsque je m'enquis quelques mois plus tard de pourquoi il n'était toujours pas en rayon, une employée me répondit qu'on n'allait tout de même pas prendre n'importe quelle production de secte et que c'était une question de dignité.

Nous avons publié *Le mouvement de libération animale* de Singer fin mai et j'ai fini par prendre mon courage à deux mains et par oser renouveler l'expérience. Je suis donc allé proposer notre production à une (autre) employée, qui a immédiatement fait le rapport avec *Nous ne...*, et s'est mise à m'invectiver, à nous accuser de délirer, à

nous traiter de terroristes de vouloir empêcher les gens de manger ce qu'ils veulent, à nous reprocher d'insulter le public en les appelant «viandistes», et d'être des racistes puisqu'ainsi nous excluons une partie de l'humanité. Et puis, «les animaux se mangent entre eux», et enfin, argument décisif à l'encontre de nos thèses, qu'elle me lança en me regardant droit dans les yeux : «Moi, j'aime la viande !»

J'avais rarement eu l'occasion d'assister à une manifestation aussi spontanée et naïve du profond malaise et de la violence que déclenche l'évocation de ce que les humains font subir aux autres animaux. Pourtant une telle violence est tout-à-fait logique, la violence étant au cœur du débat, celle que subissent les non humains de boucherie n'étant pas que verbale.



Si les ouvrages sur la libération animale ne sont pas en rayon à la BM de Lyon, ce n'est pas qu'ils n'intéressent pas le public. M. Martin n'a pas un instant suggéré cela, et le fait qu'ils soient en vente, et se vendent bien, dans des librairies tout-à-fait comme-il-faut tels Flammarion ou Decitre à Lyon, n'a rien changé à sa décision de ne pas les présenter au public. Son intention avouée est d'éviter de permettre au public d'être informé de leur existence.

Et que contiennent-ils donc de si sulfureux et pornographique, ces ouvrages, pour se retrouver parmi les rares à être explicitement censurés en notre époque libérale, tolérante et ouverte ? M. Martin trouve tout-à-fait acceptables les chapitres du *Mouvement de libération animale* qui dénoncent, par exemple, ce que l'on fait aux veaux en batterie. M. Martin aime la viande, il me l'a dit (lui aussi), mais il n'est pas méchant homme, et il trouverait probablement très bien qu'on la lui vende au

même prix avec un goût identique sans faire souffrir les bêtes. Ce sont, il l'a dit, les premiers chapitres qui le gènent, ceux qui défendent la thèse de l'égalité animale.

L'idée de l'égalité de prise en compte des intérêts des animaux indépendamment de leur espèce est un *tabou*. Le roi est nu, mais il ne faut pas le dire.

Il est amusant de remarquer que cette même bibliothèque propose, au même moment, dans son programme de films vidéo, une quarantaine de titres sur «les animaux»; et que, ce sujet scabreux que représentent, faut-il le croire, les animaux, puisqu'il nous vaut l'honneur de la censure, eh bien, dans quelle rubrique croyez-vous qu'il soit classé ? Dans la rubrique «pour enfants». Notons toutefois que parmi ces films il y en a fort peu qui parlent des animaux que presque tous découpent et mâchent chaque midi, là encore, non pas parce que cela n'intéresserait pas les enfants, mais parce que, justement, c'est un sujet qui les intéresse souvent trop. Parce que les enfants n'ont souvent pas tout compris et font des remarques quant à la nudité du roi.



Il est important pour la lutte de libération animale que sa littérature soit visible du public. Je ne saurais donc trop encourager toutes les bonnes volontés à visiter les diverses bibliothèques de leur contrée, et de leur demander (par exemple) les livres et revues que nous indiquons en dos de couverture. Rien ne prouve que toutes les bibliothèques auront la même réaction.

David Olivier ■



Des chats végétariens ?

Eh oui ! Vous ne le saviez peut-être pas, mais aujourd'hui, il est possible de nourrir les chats sans cruauté, donc sans viande, sans poisson...

Comment ? Avec le **Vegecat**, supplément alimentaire crée il y a quelques années aux Etats-Unis, qui ne contient aucune substance ni dérivé d'origine animale. Le Vegecat est reconnu et recommandé tant par des vétérinaires que par des associations militantes américaines et anglaises.

Il s'agit d'une poudre dont on incorpore une petite quantité (2 grammes par jour et par chat) à des recettes végétariennes/liennes à faire soi-même selon les instructions fournies.

L'association **Veg' et chat** diffuse en France ce supplément. N'hésitez pas à nous écrire pour plus de renseignements.

Veg' et chat

10 rue du Canada, 75018 Paris

Les cahiers antispécistes lyonnais est une revue trimestrielle.

Adresse : 20 rue d'Aguesseau, 69007 Lyon, France. Téléphone : 78 69 90 71 ou 78 60 35 05.

Directeur de publication : David Olivier. Demande d'ISSN en cours. Dépôt légal à parution.

Publié et imprimé par le directeur de publication, domicilié à l'adresse de la revue.

Les articles sont la propriété de leur signataire, ou de la rédaction lorsqu'ils ne sont pas signés.

Ont participé à ce numéro : Françoise Blanchon, Philippe Moulhéraç, David Olivier.

Remerciements à ceux qui nous ont aidés, en particulier à M. Alain Guybert.

Prix du numéro : 20F. Abonnement : 80F pour quatre numéros (un an). Tarif réduit 50F si moyens financiers faibles.

Livres et brochures

Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux, brochure collective, 1989. 56 pages format A4. Ed. Yves Bonnardel. 15F, ou port compris 20F.

Le mouvement de libération animale, sa philosophie, ses réalisations, son avenir, Peter Singer. 64 pages 11 x 17 cm. Ed. Françoise Blanchon, 1991. 28F port compris. Explication des principes et des objectifs du mouvement de libération animale. Le seul livre de Singer en français actuellement (cf. *Animal Liberation* ci-dessous).

Les chats et les chiens eux aussi peuvent vivre sans viande, D. Olivier et B. L. Peden, 1990. 56 pages format A5. 10F, ou port compris 13F. Traduction partielle du livre américain *Dogs & Cats Go Vegetarian* de B. L. Peden, sur la mise au point de régimes végétariens équilibrés pour les chats et chiens ; précédée d'un texte répondant au reproche d'aller «contre nature» en nourrissant les chats et chiens sans viande.

Les animaux, Larry Law, 1990. 48 pages format A6. 6F, ou port compris 8F. Traduction d'une brochure anglaise d'inspiration situationniste.

Les titres ci-dessus sont disponibles par correspondance à l'adresse des Cahiers antispécistes lyonnais, au prix indiqué avec le port.

En anglais :

Animal Liberation, Peter Singer, 1974, 1990. Ed. New York Review of Books, New York, et Jonathan Cape, Londres. Le livre qui a donné le signal de départ au mouvement de libération animale. Sa traduction en français est annoncée chez Grasset (collection «Le collège de philosophie») dans un délai d'un an environ.

Practical Ethics, Peter Singer, 1979. Ed. Cambridge University Press, Cambridge.

The Case for Animal Rights, Thomas Regan, 1983. University of California Press, Berkeley. L'élaboration la plus complète à ce jour des arguments philosophiques en faveur de l'attribution de droits aux animaux.

The Sexual Politics of Meat, Carol Adams, Polity Press, Cambridge. «Une théorie critique féministe-végétarienne».

Revue

Etica & Animali (en italien). Revue semestrielle de philosophie sur le thème de la libération animale. Via Marradi 2, 20123 Milano, Italie. 10000 liras/exemplaire.

Animals' Agenda (en anglais). Revue américaine mensuelle (10 numéros par an) grand public. Abonnement pour la France : \$35, à Animals' Agenda, P. O. Box 6809, Syracuse, NY 13217-9953, Etats-Unis d'Amérique.

Arkangel (en anglais). Revue britannique trimestrielle proche de l'Animal Liberation Front, mais ouverte à toutes les tendances du mouvement. Forum de discussion. Abonnement pour la France : £10, à Arkangel, BCM 9240, London WC1N, Royaume-Uni.

Organisations

Rébellion des Animaux Torturés (RAT). 13 rue du Pr. Chrétien, 29200 Brest.

La Société Véganiste de France (SVF) promeut un mode de vie n'impliquant pas la souffrance animale. 119 rue de Flandre, 75019 Paris.

Eguaglianza animale, «un'organizzazione per la liberazione animale», Via Bobbio 6, 20144 Milano, Italie.